BULLETIN D'ENGAGE CERTIFICATION PEFC -FORET PUBLIQUE-

Date de transmission de l'acte: 17/09/2025 Date de reception de l'AR: 17/09/2025

087-218706505-2025_D_050-DE A G E D I

DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

Cadre réservé à PEFC Nouvelle-Aquitaine

le, soussigné(e)*: 🛂 M. 🔲 Mme	Agissant en tant que*:
Nom: LAFAYE	
Prénom: LAURENT	Représentant légal de la personne morale (ci-dessous)
Adresse: Place de levo	Raison Sociale: SOMUNE DE FEYTI
	Adresse: Place de LEUM
Code Postal: 83790 Ville: TEVIAI	87 220 FEYTIAT
éléphone: 05 55 48 43 00	Siret: 918 706 505 000 11
flobile :	
Poble: Marrie G. M Feytiat fo	Code Service: Service Fig.
Poble:	Code Service : Seddia Cio
Courriel: Marrie G. ville - Feytrat fo	Code Service : Seusa Fin
Courriel: Marrie G. ville - Feytrat fo	Code Service: Service
GESTION DE LA FORÊT*	Code Service: Service
GESTION DE LA FORÊT* réalisée en direct par le propriétaire	Code Service : Settle
GESTION DE LA FORÊT* Préalisée en direct par le propriétaire Confiée à un tiers :	
GESTION DE LA FORÊT* Préalisée en direct par le propriétaire Confiée à un tiers: Nom - Prénom:	
GESTION DE LA FORÊT* réalisée en direct par le propriétaire confiée à un tiers :	

- Respecter et faire respecter à toute personne intervenant dans ma forêt, les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1:2016), consultables sur **www.pefc-france.org (rubrique documents de référence)** ou disponibles sur simple demande auprès de PEFC Nouvelle-Aquitaine.
- Accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC Nouvelle-Aquitaine et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1:2016) en vigueur.
- Accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1:2016) sur lesquelles je me suis engagé pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de résilier mon adhésion par courrier adressé à PEFC Nouvelle-Aquitaine.
- Mettre en place les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Nouvelle-Aquitaine en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- Accepter que ma participation au système PEFC soit rendue publique sur le site www.pefc-france.org
- Accepter que PEFC Nouvelle-Aquitaine sollicite les services concernés afin de récupérer les informations manquantes concernant ma propriété
- En cas de modification de ma surface (achat/vente, donation,...) informer PEFC Nouvelle-Aquitaine dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC Nouvelle-Aquitaine.

Tous les 5 ans, PEFC Nouvelle-Aquitaine me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les informations me concernant via un bulletin de renouvellement.

Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué et je ne pourrai me réengager à PEFC Nouvelle-Aquitaine avant un délai fixé par ce demier.

> INFORMATIONS RELATIVES À MA FORÊT

Date de transmission de l'acte: 17/09/2025 Date de reception de l'AR: 17/09/2025

087-218706505-2025_D_050-DE A G E D I

J'atteste par la présente que je suis bien propriétaire de parcelles forestières sur les communes ci-dessous

CODE POSTAL	COMMUNE	SURFACE (ha)
8720	FEYTIAT	108 97 10
	(Viri Judean Joint)	3108,347
	11000 (0000000)	MIANTER TO THE REST

Conversion peuplier d'alignement en surface : 1km = 1 ha

SURFACE TOTALE DE LA FORÊT

108 ha 97 a

Si tableau insuffisant, fournir un tableau en annexe

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES A

- Mes parcelles forestières sont d'une superficie supérieure à 10 hectares d'un seul tenant, je dispose d'un ou plusieurs documents de gestion durable et je fournis la copie d'un des éléments suivants :
 - > Forêts relevant du régime forestier : arrêté de l'Aménagement Forestier et/ou
 - Forêts ne relevant pas du régime forestier : arrêté de distraction + délibération d'adhésion au RTG et de désignation du gestionnaire pour 10 ans + copie du contrat de gestion + copie du document de gestion
- Je fournis un document attestant de ma capacité à demander l'engagement dans la certification PEFC (mandat, pouvoir, délibération du conseil municipal,...)

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR 5 ANNÉES

La surface totale de ma forêt est inférieure ou égale à 10 hectares :

Frais de dossier pour 5 ans

50 €

La surface totale de ma forêt est supérieure à 10 hectares :

Frais de dossier (50€) + Contribution à l'hectare (1,50 € par ha)

- Je demande qu'une facture soit déposée sur Chorus Pro
- J'effectue un virement (un RIB me sera transmis sur demande)

TOTAL à payer pour 5 ans

213,46

Je reconnais par la présente, respecter les engagements PEFC et qu'en cas de fausse déclaration volontaire, je m'expose à ce que PEFC engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à:

Signature:

Le: 1209

Bourse Maritime - Place Lainé 33 000 BORDEAUX

05 56 52 84 50 contact@pefcaquitaine.org

Document à retourner, complété et signé, à :

PEFC Nouvelle - Aquitaine

*frais de dos de non remboursables quelle que soit l'is de Mau sier